



CONSEIL COMMUNAL  
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 30 septembre 2020

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAL DE  
VULLY-LES-LACS**

**Séance du 29.09.2020**

Présidence : Mme Nicole Arzrouni

**Adoption de l'arrêté d'imposition 2021**

---

- Vu le préavis municipal N° 2020/10
- Entendu le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide :

- de maintenir identique pour l'année 2021 le taux du coefficient de l'impôt en vigueur en 2020 à 67%, et de reprendre sans modification les autres éléments de l'arrêté d'imposition 2020 pour l'année 2021.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

La Présidente :

Nicole Arzrouni



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat